

# Agenda Territorial 2030

Un avenir pour tous les territoires

## RÉSUMÉ



## #TerritorialAgenda A future for all places

Réunion informelle des ministres chargés de  
l'aménagement du territoire, du développement  
territorial et/ou de la cohésion territoriale

1 décembre 2020, Allemagne



## RÉSUMÉ Agenda Territorial 2030

---

En Europe, les inégalités croissantes entre les territoires et entre les citoyens, de même que le développement non durable, ont atteint un niveau critique. Le renforcement d'une action concertée à tous les niveaux géographiques et de gouvernance est indispensable si l'on veut assurer des perspectives d'avenir à tous les citoyens, à toutes les communautés et à tous les territoires européens. Il est temps de mieux comprendre les incidences territoriales des politiques sectorielles et d'essayer de répondre à ces problématiques de manière adéquate. Ce faisant nous voulons contribuer au développement durable et à la cohésion européenne.

Le présent document est une synthèse de l'Agenda Territorial 2030 sur lequel nous, ministres chargés de l'aménagement du territoire, du développement territorial et/ou de la cohésion territoriale, nous sommes mis d'accord, en collaboration avec la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité européen des régions, le Comité économique et social européen, le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que des associations européennes et nationales concernées par la question.

L'Agenda territorial insiste sur l'importance d'une approche stratégique de l'aménagement du territoire et fournit des orientations en la matière, tout en appelant à renforcer la dimension territoriale des politiques sectorielles à tous les niveaux de gouvernance. Il vise à promouvoir un avenir inclusif et durable pour tous les territoires européens et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable en Europe.

Les mesures à prendre doivent reposer sur les bases suivantes:

- une compréhension commune de l'idée que les besoins de développement et les impacts des développements futurs diffèrent d'un territoire à l'autre en Europe; et
- une coopération et une coordination entre territoires, niveaux de gouvernance, politiques sectorielles stratégiques et groupes sociaux afin de traiter les problèmes complexes et d'exploiter les divers potentiels.

Nous définissons dès lors deux objectifs généraux, une Europe juste et une Europe verte, et six priorités pour le développement de tous les territoires de l'Union et du territoire européen dans son ensemble.

Pendant la révision de l'agenda territorial, la pandémie de COVID-19 est venue bouleverser la conception des politiques publiques et les perspectives de développement. S'accompagnant de répercussions et de réactions politiques variées d'un territoire à l'autre en raison de situations différentes, cette pandémie, souligne l'importance des territoires et la forte interdépendance des territoires. Un rôle majeur devra donc être dévolu à la cohésion territoriale dans le processus de relance. Les politiques de développement territorial et la coopération autour d'objectifs communs sont indispensables pour renforcer la résilience des municipalités, des régions et des pays tout en stimulant la relance.

## Pourquoi nous devons agir

Nous avons révisé l'Agenda territorial, lancé en 2007 et actualisé en 2011, en prenant en considération des rapports récents de la Commission européenne, du Comité européen des régions, du Groupe Banque européenne d'investissement et de l'ORATE.

L'Europe compte de nombreux types de territoires: régions-capitales, zones métropolitaines, villes petites et moyennes, zones périurbaines, zones rurales, périphéries intérieures, zones périphériques, zones les plus septentrionales, zones à faible densité de population, régions insulaires, zones littorales, régions montagneuses, régions ultrapériphériques, régions transfrontalières, macro-régions, zones de déclin démographique ou encore zones de transformation économique et en transition industrielle. Ces territoires présentent des potentiels et des problèmes de développement très variés. À tous les niveaux, depuis l'échelon infra local jusqu'à l'échelon paneuropéen, les disparités économiques et sociales entre les territoires et entre les citoyens augmentent, tout comme les risques et les pressions auxquels l'environnement est exposé. Ces disparités sont imputables aux économies d'échelle, à un accès inégal aux marchés et à l'emploi qualifié, mais aussi à des modes de gouvernance et des services publics de qualité différente. De plus, les connexions et les flux entre territoires, en particulier le long des corridors, influent sur les possibilités de concrétisation des potentiels ou de réponse aux défis.

La qualité des processus de gouvernement et de gouvernance constitue un principe transversal clé pour le développement local, régional, national et européen. Déterminante pour le bien-être de la société, elle constitue un prérequis pour améliorer durablement et à long terme les conditions de vie, les investissements, la confiance sociale et la légitimité politique.

**Il faut agir car l'écart entre citoyens et entre territoires se creuse, tandis que les déséquilibres et les inégalités augmentent, par exemple dans les domaines suivants.**

- Qualité de la vie
- Services d'intérêt général
- Déséquilibres démographiques et sociaux
- Numérisation et quatrième révolution industrielle
- Emploi et développement économique
- Interdépendances entre territoires
- Intégration dans la mondialisation

**Il faut répondre aux impératifs croissants de développement durable et de lutte contre le changement climatique, notamment dans les domaines suivants.**

- Changement climatique
- Perte de biodiversité et consommation des terres
- Qualité de l'air, des sols et de l'eau
- Énergie durable, sûre et abordable
- Transition juste
- Chaînes de valeur circulaires
- Nature, paysage et patrimoine culturel

## Priorités territoriales pour l'Europe

---

### Une Europe juste qui offre des perspectives d'avenir à tous et en tous lieux

#### UNE EUROPE EQUILIBREE

Un développement territorial plus équilibré, tirant profit de la diversité européenne

- Nous prendrons des mesures afin d'inciter les quartiers, les communautés, les communes, les départements, les régions et les États membres à coopérer pour faire face aux problèmes de société mondiaux et à améliorer les conditions de travail, de vie et d'activité économique dans tous les territoires, tout en renforçant leur prospérité socio-économique, leur capacité d'innovation, leur position dans les chaînes de valeur mondiales et leur compétitivité globale en Europe.
- Nous invitons les décideurs politiques à tous les niveaux à promouvoir des modèles de développement polycentriques qui réservent un rôle à tous les territoires.
- Nous prendrons des mesures pour inciter les décideurs, à tous les niveaux de gouvernance, à valoriser le potentiel unique des territoires présentant des particularités géographiques et à chercher à surmonter par des approches intégrées et coopératives, les difficultés auxquelles ces zones sont confrontées.

#### ZONES FONCTIONNELLES

Convergence du développement local et régional, moins d'inégalités entre les territoires

- Nous chercherons à engager le dialogue avec les décideurs des villes de toutes tailles afin de mettre en œuvre une approche de gouvernance intégrée et multiniveau. Cela passe par l'implication des parties prenantes des différents échelons de gouvernance, en particulier locaux et régionaux, ainsi que de divers secteurs politiques et groupes sociaux.
- Nous entamerons des discussions avec les décideurs locaux et régionaux afin de renforcer la coopération dans le cadre de stratégies territoriales à long terme et de travailler à l'établissement des liens fonctionnels durables entre zones voisines.

#### INTEGRATION TRANSFRONTALIERE

Faciliter la vie et le travail par-delà les frontières nationales

- Nous prendrons des mesures pour incorporer dans les stratégies de développement macro-régionales, nationales, régionales et locales une coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale pérenne. Nous soutiendrons également l'élaboration, chaque fois que nécessaire, de nouveaux documents stratégiques et la promotion d'un co-développement impliquant les citoyens de part et d'autre des frontières.
- Nous intensifierons le dialogue avec les décideurs politiques à tous les niveaux de gouvernance afin de coordonner les politiques sectorielles nationales entre les pays et de surmonter les obstacles rémanents en matière de coopération.

## Une Europe verte qui protège nos moyens de subsistance et opère la transition sociale

### UN ENVIRONNEMENT SAIN

Des moyens de subsistance plus écologiques, des villes et régions climatiquement neutres et résilientes

- Nous apportons notre soutien à l'élaboration, dans le cadre de l'aménagement du territoire, de la gestion des sols et d'autres politiques, de solutions fondées sur la nature et de réseaux d'infrastructures vertes et bleues qui relient les écosystèmes et les zones protégées, et nous défendons l'élaboration de nouveaux outils de gestion de crise qui améliorent la sécurité et la résilience des territoires.
- Nous respecterons les limites naturelles des moyens de subsistance de l'Europe et améliorerons la résilience de tous les territoires touchés par le changement climatique.
- Nous serons particulièrement attentifs à sensibiliser les communautés locales et régionales à la protection, la réhabilitation, l'utilisation et la réutilisation de leurs environnements (bâties), à leurs paysages, leur patrimoine culturel, matériel et immatériel, et à d'autres valeurs uniques, en veillant à ce qu'ils puissent avoir recours pour atteindre ces objectifs aux instruments des politiques de cohésion, du développement rural, de l'aménagement du territoire et à tout autre outil favorisant un développement territorial ou local intégré.

### L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des économies locales fortes et durables dans un monde globalisé

- Nous soutenons la transition de l'Europe vers une économie circulaire et au développement de symbioses industrielles territoriales qui prennent en considération la nécessité d'une utilisation durable des terres et du sol.
- Nous soutenons l'élaboration de stratégies locales et régionales en faveur de l'économie circulaire qui jettent un pont entre les économies locales et l'économie mondiale.
- Nous encourageons le renforcement des capacités d'innovation dans toutes les régions, y compris les stratégies locales pour la transition énergétique et les mesures dans les secteurs de la construction, du transport et de la bio-économie.

### CONNEXIONS DURABLES

Pour une connectivité numérique et physique durable des territoires

- Nous inviterons les parties prenantes à entamer le dialogue sur la nécessité d'un accès adéquat, dans tous les territoires, aux réseaux de communication fixe et mobile à haut débit, et sur la nécessité d'une infrastructure numérique à faible empreinte carbone et à faible incidence sur la santé humaine.
- Nous continuerons à renforcer les liens entre l'aménagement régional et le développement des réseaux transeuropéens (RTE), en particulier en bordure des corridors du réseau central. Relier tous les territoires aux principaux nœuds de transport favorisera les liaisons commerciales internationales ainsi que les possibilités de développement local.

- Nous invitons les responsables de l'aménagement du territoire et des plans de mobilité à explorer de nouveaux modèles, progressifs du point de vue social et environnemental, pour une mobilité locale et régionale considérée comme «mobilité à la demande» (MaaS) et à coopérer en vue d'une accessibilité multimodale et écologique urbaine et infra-urbaine.

## Mise en œuvre des priorités

---

Les priorités énoncées dans l'agenda territorial 2030 doivent être soutenues par des actions venant d'acteurs engagés. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'apporter des réponses appropriées aux priorités de l'Agenda Territorial et aux préoccupations liées aux inégalités territoriales et à la transition de l'économie vers la neutralité carbone et climatique. Dans leur ensemble, ces actions devraient renforcer:

- la gouvernance multiniveaux;
- les approches territorialisées;
- les impacts territoriaux et la cohérence territoriale d'une politique sectorielle coordonnée;
- la coopération entre territoires;
- la cohésion territoriale à l'échelle de l'Europe;
- la cohésion territoriale aux échelons transfrontaliers, transnationaux, interrégionaux et infrarégionaux; et
- les contributions des États membres et des pays voisins à la cohésion territoriale.

La mise en œuvre de l'Agenda territorial repose sur une coopération informelle à plusieurs niveaux entre les États membres, les autorités infranationales, la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité européen des régions, le Comité économique et social européen, la Banque européenne d'investissement et les autres acteurs concernés. La mise en œuvre de l'Agenda territorial bénéficierait d'une coopération avec les acteurs chargés de l'Agenda urbain, de la nouvelle Charte de Leipzig, de la politique de cohésion de l'UE, de sa politique de développement rural, et de la mise en œuvre du plan de relance pour l'Europe et des stratégies macro-régionales et spécifiques aux bassins maritimes de l'UE.

Les mesures destinées à la mise en œuvre de l'Agenda territorial peuvent être prises à tous les niveaux de gouvernance; elles peuvent avoir des caractères et des objectifs variés. Chaque acteur clé est invité à mettre en œuvre l'Agenda territorial dans le cadre de l'exercice régulier de son mandat r.

Pour susciter des actions communes dans toute l'Europe, des actions pilotes permettent d'illustrer, de tester et de développer des pratiques qui contribuent à la concrétisation des priorités de l'agenda territorial. Chacun est vivement encouragé à suivre attentivement ces actions, à s'en inspirer et à son tour à en proposer de nouvelles.

## Prochaines étapes

---

Nous demandons aux présidences à venir du Conseil de l'Union européenne de suivre l'évolution de l'Agenda territorial 2030 et de contribuer activement à sa communication, à sa mise en œuvre, ainsi qu'à sa gouvernance :

- communication des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda territorial et célébration des 25e et 30e anniversaires du schéma de développement de l'espace communautaire (1999) en 2024 et 2029 ainsi que du 20e anniversaire de l'Agenda territorial (2007) en 2027;
- mise en œuvre de l'Agenda territorial et échanges sur les progrès accomplis, notamment dans le cadre des actions pilotes;
- gouvernance avec pour objectif l'établissement en 2024 d'un inventaire, comprenant entre autres des analyses du dispositif de gouvernance, de l'avancement de la mise en œuvre de l'Agenda et de la pertinence des priorités. Tout cela s'inscrira dans le cadre de la préparation de la politique de cohésion de l'Union pour l'après 2027. La présidence du Conseil de l'Union du premier semestre 2025 est invitée à organiser une réunion informelle des ministres pour décider d'un éventuel renouvellement de l'agenda territorial 2030.

Suivez le processus de mise en œuvre sur  
[territorialagenda.eu](https://territorialagenda.eu)